



# Que signifie le terme " à but non lucratif " pour une association loi 1901 ?

Fiche pratique publié le 11/04/2014, vu 763 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**L'association 1901, dite " à but non lucratif " ne signifie pas que l'association ne peut pas avoir d'activités commerciales ou lucratives mais que les sociétaires (fondateurs, dirigeants et membres actifs) ne peuvent pas partager les éventuels bénéfices générés par une activité économique réalisée par l'association.**

Une association peut exercer des activités commerciales ou lucratives si les dispositions statutaires qui la régissent prévoient la nature de ces recettes (prestations de services, revenus financiers...). En effet, le statut associatif n'interdit pas d'avoir des activités marchandes et de vendre des prestations.

[Voir le guide](#)